

# Le Métier

Le professeur de judo anime, initie, perfectionne, entraîne, accompagne les jeunes en vue des premières compétitions.

La recherche de la sécurité est constante quel que soit le public, ainsi que la qualité de l'enseignement. Cet enseignement est très souvent centré sur la maîtrise technique mais aussi :

- la récréation de lien social (quartiers difficiles, handicapés) ;
- le développement psychomoteur (baby judo) ;
- l'entretien physique (seniors, Taïso).

Le professeur de judo définit le projet pédagogique, participe au fonctionnement du club, établit des relations avec les cadres fédéraux, participe à la promotion de sa discipline.

# Contacts

**M. Jean-Pierre PORTE**

Coordonnateur pédagogique de la formation

BEES 1° Judo, Ju-Jitsu

**Mme Marie-Madeleine GUÉMENE**

Assistante de formation chargée du BEES 1° Judo Ju-Jitsu

**Tél. 01.41.87.20.48**

# Inscription

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

- être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation
- être titulaire du 2<sup>ème</sup> DAN de Judo et de l'attestation de formation aux premiers secours (A.F.P.S.) ou de la Prévention Sécurité Civile 1 (P.S.C.1.)
- avoir satisfait aux tests de sélection qui se dérouleront les 10 et 11 juin ou les 6 et 7 septembre 2010 à l'Institut du Judo

## DEMANDE DE DOSSIER D'INSCRIPTION

- **Écrire au CREPS Île de France**  
Service Formation  
1 rue du Docteur Le Savoureux  
92291 Châtenay-Malabry

en demandant l'envoi d'un dossier d'inscription aux épreuves de sélection pour l'entrée en formation du BEES 1<sup>er</sup> degré, option Judo, Ju-Jitsu.

Joindre une enveloppe format A4 timbrée au tarif de plus de 50 g, libellée à vos nom et adresse

**OU**

- **Télécharger le dossier d'inscription sur le site du CREPS :**  
[www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr)

**DÉPÔT DU DOSSIER**

date limite : le 1er juin 2010



[www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr)

en partenariat avec la FFJDA et l'Institut du Judo

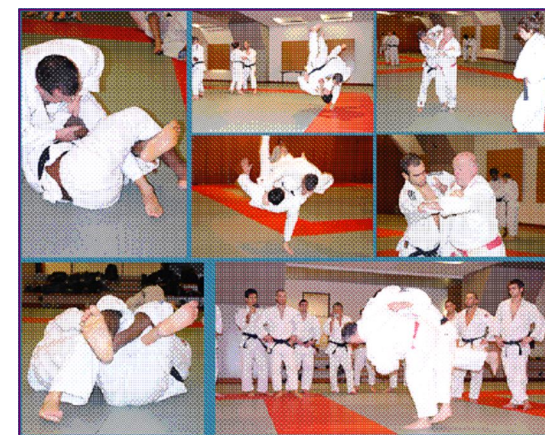
Formation  
à la partie commune et à la  
partie spécifique du

**B.E.E.S. 1<sup>er</sup> degré**

Brevet d'État d'Éducateur Sportif

***Judo Ju-Jitsu***

*En contrôle continu des connaissances*



**ANNÉE 2010 - 2011**

# Le Diplôme

Le CREPS d'Île de France assure une formation en contrôle continu des connaissances préparant au brevet d'État d'éducateur sportif 1er degré, option Judo, Ju-Jitsu.

Le BEES 1 Judo, Ju-Jitsu confère à son titulaire les qualifications suivantes :

- Animer,
- Enseigner,
- Développer la pratique du judo ju-jitsu dans le cadre associatif.



Coût de la partie spécifique : **4 335,60 €\***

Coût de la partie commune : **982 €\***

**Acompte de 25% dès l'entrée en formation.**

**Aides à la prise en charge des frais de formation :**

- Pour les demandeurs d'emploi
- Pour les jeunes sortis du système scolaire ou universitaire (formation initiale)
- Pour les jeunes de 16 à 30 ans dans le cadre du Parcours Animation Sport (P.A.S.)

\* tarifs 2010 révisés chaque année

# La Formation

◆ **Durée de la formation : 1 200 H**

**Du 20 septembre 2010 au 3 juin 2011**

◆ **Matières enseignées :**

**PARTIE SPÉCIFIQUE :**

**U.F. 1 - 90 H** : Connaissances historique et sociologique du Judo et de ses règlements, mise en situation et évaluation lors de stages d'arbitrage en partenariat avec la FFJDA

**U.F. 2 - 240 H** : Mise en pratique des connaissances théoriques acquises en cours, en présence d'un public d'enfants

**U.F. 3 - 270 H** : Le stagiaire doit être capable de transmettre les différentes bases du judo, ju-jitsu à tous les publics : enfants, adolescents, adultes, 3ème âge

**U.F. 4 - 120 H** : Il existe deux options dans cette unité de formation :

- option A : enseignement du judo aux handicapés
- option B : organisation du judo en pratique de loisirs

**Stage pédagogique en situation - 280 H** : il se déroule dans un club déclaré auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports et conventionné avec le CREPS d'Île de France

**PARTIE COMMUNE :**

**U.F. 1- 70 H** : Sciences biologiques

**U.F. 2 - 70 H** : Sciences humaines et pédagogie

**U.F. 3 - 60 H** : Réglementation et esprit sportif

# La Sélection

◆ **Les tests de sélection :**

**Dates : les 10 et 11 juin et 6 et 7 septembre 2010**

**Lieu : Institut du Judo (Paris 14ème)**

➤ Épreuve écrite (1h 00 – coefficient 1) : composée d'un sujet de connaissances spécifiques du judo. Le candidat doit faire preuve de ses qualités de réflexion, d'expression et de son expérience personnelle.

➤ Épreuve orale (20mn maximum- coefficient 3)  
Évaluation à partir d'un dossier rédigé par le candidat sur son expérience d'animation et de pratique, ses capacités d'expression, ses motivations, l'engagement dans la discipline, le projet professionnel.

➤ 4 épreuves techniques (coefficient 8) comprenant :  
- des mouvements tirés au sort debout  
- des mouvements tirés au sort au sol  
- tout ou partie du Nage No Kata  
- une épreuve de Randoris (3 debout - 2 au sol)

**Nombre de places** : 10 (Tout public)

2 (Apprentissage)